

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail



**MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL**



Office National de Développement de la Riziculture

**BONNES PRATIQUES EN MECANISATION DANS LA
RIZICULTURE IVOIRIENNE :
CAS DES PRESTATIONS DE SERVICES MECANISES**

Présenté par:

Christian Kouamé Bi

Chef de Département Appui à la Production, ONDR

PLAN

1. PRESENTATION GENERALE DE LA CÔTE D'IVOIRE
2. SITUATION DE LA MECANISATION EN RIZICULTURE
3. BONNE PRATIQUE EN MECANISATION RIZICOLE
4. CONCLUSION



➤ Situation géographique

- Partie occidentale de l'Afrique
- Limitée:
 - Mali et Burkina Faso au Nord;
 - Guinée et Libéria à l'Ouest;
 - Ghana à l'Est
 - Océan atlantique au Sud

➤ Climat et végétation:

située dans la zone de transition entre deux types de climat:

- Équatorial au Sud ➔ Forêt dense
- Tropical au Nord ➔ savane arborée

➤ Quatre (04) saisons:

- Deux (02) saisons de pluie (Avr-Juil; Sept-Nov)
- Deux (02) saisons sèches (juil-Sept; Dec-Mars)

➤ L'agriculture

- élément stratégique du développement économique de la Côte d'Ivoire depuis son accession
- fournit plus de 2/3 des emplois
- contribue à hauteur de 24 % au Produit Intérieur Brut (PIB) et ;
- assure près de 70 % des recettes d'exportation, faisant du pays, l'un des principaux producteurs mondiaux de matières premières agricoles (café, cacao, palmier à huile, hévéa, anacarde, igname, banane plantain, cola, etc.)

➤ La mécanisation

Deux grandes étapes dans la mécanisation de la CI:

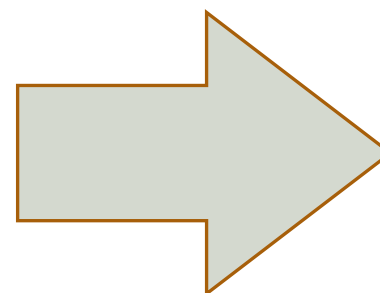
- Ere des sociétés d'Etat (1960-1994)
- Ere des sociétés privées (1994- ~)



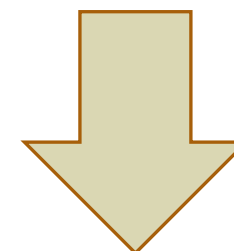
CONTRAINTES

La disparition ou la privatisation des Sociétés d'Etat et les différentes crises économiques qu'a connues le pays ont porté un arrêt aux programmes de mécanisation, entraînant l'effritement des actifs de la mécanisation. Hormis ces problèmes, les principales contraintes de la mécanisation se résument comme suit :

- Coûts du matériel prohibitif
- Coûts des prestations élevés
- Inexistence de mécanisme de financement du matériel
- Systèmes de production peu performants
- Environnement de production non favorable (institutionnel, économique, commercial)



ECHEC



Elaboration d'une nouvelle stratégie nationale de développement de la mécanisation agricole

Deux (02) axes stratégiques proposés:

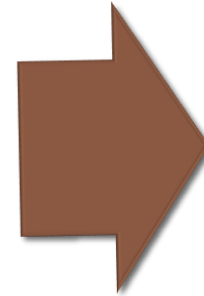
Axe 1

Promouvoir la
mécanisation agricole dans
l'agriculture ivoirienne
notamment les PND et les
projets agricoles



Axe 2

Créer un environnement
institutionnel favorable
au développement de la
mécanisation agricole



Améliorer les
conditions de travail
des agriculteurs et
accroître leurs
performances.

Mise en œuvre de cette stratégie à travers les projets de développement conduits par les structures des filières de production agricole. Ces structures bénéficieront de l'appui technique de structures spécialisées en mécanisation que l'Etat devra réhabiliter ou créer et rééquiper.

L'adoption de la SNDR devant conduire à l'autosuffisance en riz, a été bâtie sur toute la chaîne de valeurs depuis la production jusqu'à la valorisation. Au niveau de la production, les appuis réalisés ont été orientés sur la réalisation d'aménagements hydro-agricoles, la fourniture d'intrants (semences, engrais, produits phyto), le financement du conseil agricole et **la promotion de la mécanisation**. Cette promotion passait par la mise à disposition (rarement sous forme de dons) de matériels agricoles aux producteurs individuels et aux organisations professionnelles agricoles (90% des cas).

Cependant, **le niveau de couverture des besoins en mécanisation est resté faible (moins de 5%)**. De plus les aspects de durabilité et de pérennisation de l'accès aux travaux mécanisés n'étaient pas garantis.



Causes.

- Insuffisance des ressources affectées à l'acquisition du matériel agricole qui devrait permettre de passer d'un taux de couverture de 10% en 2012 à 75% en 2016;
- Absence de ressources affectées à la formation des utilisateurs de matériel agricole acquis;
- Insuffisance des ressources humaines pour la formation et le suivi du matériel agricole ;
- Mauvaise qualité du matériel disponible sur le marché local



CONSEQUENCES

- Difficultés dans la mise en valeur des superficies conformément au chronogramme opérationnel de la SNDR ;
- Faible productivité;
- Pertes post récoltes importantes estimées à environ 30% de la production;
- Mauvaise qualité du paddy et du riz blanchi (opérations post récolte).

Nécessité pour l'ONDR d'améliorer son approche par l'effectivité du service mécanisé de qualité, l'optimisation de l'exploitation et de la gestion professionnelle du matériel agricole conformément aux orientations de la Stratégie Nationale de Développement de la Mécanisation Agricole (en cours adoption).

➔ Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Agricoles (PMEA) de prestations de services mécanisés



(i) Rencontre de travail entre le CFMAG, les entreprises prestataires et l'ONDR en comité restreint; (ii) Ateliers de travail pour l'élaboration de l'approche PMEa; (iii) Lancement d'une phase pilote

faire passer le taux de mécanisation **de moins de 10% à 30% en 2020**, tous types de riziculture confondus.

1. Mise en place d'un cadre réglementaire (définition de l'entreprise, identification des prestations, critères pour agrément, signature de convention);
2. Mise en œuvre de mesures d'accompagnement en faveur des PMEa (équipement, formation, financement) et;
3. Encadrement des prestations pour garantir la rentabilité (coûts, qualité, suivi).

MODE OPERATOIRE

La phase pilote débutera pour le 2nd cycle de la campagne 2017





Les PMEAs sont des entreprises agricoles dont la principale mission est de fournir des services mécanisés allant des opérations de préparation des parcelles à la collecte et au transport des produits vers les sites de transformation.

❑ Agrément des PMEAs (convention)

- Agrément délivré à travers la signature d'une convention précisant la zone d'intervention et les obligations des parties, afin de leur permettre d'exercer avec l'appui de l'ONDR.
- Quatre critères pris en compte pour la sélection des PMEAs à agréer:
 - ✓ Organisation administrative et technique : qualité du business plan; existence d'un staff minimum ayant l'expertise requise l'existence d'un service d'entretien et de réparation du matériel, existence de rapports d'activités, régularité fiscale et sociale,...)
 - ✓ Statut : (PMEA formellement constituée; **SARL fortement recommandé** compte tenu des procédures de mise en place simplifiées, du mode de gestion autonome accordé au gérant et de l'absence de capital minimum exigé à la création.)
 - ✓ Ressources humaines : 1 gestionnaire (BAC+3 ou expérience avérée dans le domaine) et 1 comptable (BAC+2 ou expérience avérée dans le domaine) ; 1 gestionnaire du parc d'engins (BT agricole ou expérience avérée dans le domaine) et 1 maintenancier (BT mécanique/électromécanique ou expérience avérée dans le domaine)
 - ✓ Existence de contrats de prestation (bipartite ou tripartite): conformes aux plans de campagne et pouvant servir de garanties de commercialisation (rentabilité économique des entreprises et productivité des exploitations agricoles).

❑ Mesures d'accompagnement des PMEAs

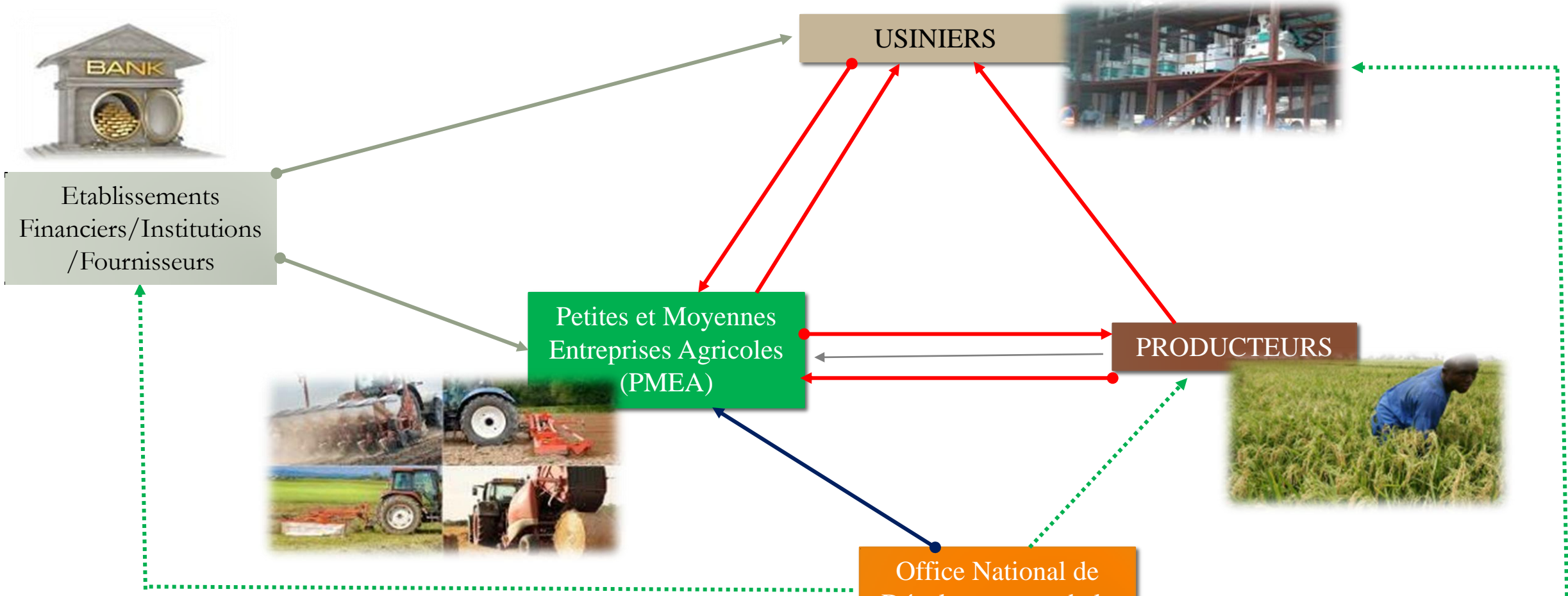
- **Appui en équipements agricoles aux PMEAs agréées** conformément à la convention signée car cet appui ne constitue pas un don.
 - ✓ 70% des acquisitions faites par l'ONDR destinées aux PMEAs et 30% aux coopératives ou producteurs individuels ayant la capacité de les gérer et les rentabiliser.
- **Renforcement de capacités des PMEAs**
 - ✓ Programmes de formation sur l'utilisation, l'entretien des machines agricoles et sur la gestion administrative et financière des entreprises agricoles pour garantir la production d'états financiers conformes.
- **Mise en relation des PMEAs avec les établissements financiers/Institutions/ Fournisseurs**
 - ✓ Crédit de campagne pour préfinancer une partie des charges de prestations de services en attendant le recouvrement auprès des riziculteurs.
 - ✓ Appui administratif pour exonération des acquisitions de machines agricoles.

❑ Encadrement des prestations

Pour assurer la pérennisation des prestations, il convient de garantir la rentabilité de la mécanisation tout en veillant à l'accessibilité aux riziculteurs

- **Définition de la facturation des prestations** à partir des coûts d'utilisation de la machine et de la marge de l'opérateur qui doit varier entre 10 et 30% ([Documents standard de référence pour le calcul des coûts](#)).
- **Mise en place d'un dispositif de suivi** pour s'assurer du niveau d'application des termes du contrat et garantir l'effectivité des services aux bénéficiaires. Le suivi consistera en:
 - La mise en place des fiches de suivi et d'évaluation
 - La vérification de la qualité des opérations et des entretiens des équipements ;
 - La vérification de la tenue des fiches de suivi et du paiement des prestations par les producteurs ;
 - L'identification des problèmes rencontrés par les PME.A.

SCHEMA PARTIES PRENANTES ET LEURS ROLES DANS L'APPROCHE PMEa



← Convention: Agrément et accompagnement

← **Contractualisation:** prestations de services mécanisés, livraison de la production de paddy pour transformation, remboursement par l'usiner, livraison du paddy collecté par la PMEa

← Flux financiers

←... Facilitateur d'accord, mise en relation, suivi des contrats et appui en équipement





IMPACTS ATTENDUS

Augmentation du taux de couverture en mécanisation (30% en 2020)

- Accroissement des superficies faisant l'objet de travaux mécanisés
- Accroissement de l'accès durable des producteurs à des services mécanisés de qualité

Amélioration de la production et de la productivité

- Accroissement des superficies (mise en place effective des cultures et respect du calendrier agricole)
- **Réduction de 50%** du temps consacré aux opérations de récolte et post-récolte.

Amélioration de la compétitivité du riz de CI

- Réduction du coût des travaux (économie d'échelle) **(au moins 20%)**
- Amélioration de la qualité du riz (bonne conduite des opérations culturales)

Amélioration des revenus des acteurs

- Amélioration des gains des acteurs directs (producteurs, PME, ...)
- Amélioration des gains des acteurs indirects (réparateurs, artisans, ...)

FACTEURS CLES DE SUCCES

- L'acquisition de matériel de qualité
- Un service après-vente de qualité
- Un service de maintenance de qualité et disponible dans les zones de production



- Un personnel qualifié des PMEAs
- La formation continue des acteurs
- L'évaluation et la gratification des meilleures PMEAs et Producteurs
- Le respect des engagements de chaque partie
- Le partage des expériences



- La mise en place d'un fonds de garantie pour le schéma de financement
- La mise en place d'un système d'amortissement performant pouvant garantir le renouvellement des équipements
- L'utilisation de l'usinier comme point de recouvrement.



Facteurs



PROCHAINES ETAPES

Elaboration de l'approche de
mécanisation



Validation du document en comité
de direction



Identification des prestataires



Sélection des PMEAs et signature de
convention



Formation des PMEAs



Sensibilisation et information des
producteurs



Suivi de la mise en œuvre de
l'approche



Elaboration et validation du rapport
d'évaluation



Déploiement des PMEAs sur le
territoire

Juin 17

Juil 17

Juil 17

Juil-Août 17

Juil-Déc 17

Juil-Déc 17

A partir de 2018

Phase pilote



- D'importants moyens financiers consacrés par l'Etat pour l'introduction de la mécanisation dans l'agriculture ivoirienne Au cours des trois (03) premières décennies de notre indépendance.
 - ✓ Création de structures, mise en œuvre de programmes de développement
 - ✓ Acquisition et mise à disposition d'équipements de mécanisation agricole
- Malheureusement, ces différentes actions n'étaient pas accompagnées d'un dispositif de pérennisation.
 - ➔ Elaboration d'une nouvelle stratégie de mécanisation pour promouvoir la mécanisation et rendre l'agriculture compétitive et rémunératrice avec la contribution du secteur privé. (en attente d'adoption par le Gouvernement à l'heure actuelle)
- Dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDR, au regard des défis qui demeurent d'actualité, et conformément aux principales orientations de la stratégie nationale de mécanisation, Définition d'une approche PMEFA qui s'appuie principalement sur l'implication du secteur privé dans l'exploitation et la gestion des équipements agricoles afin de satisfaire durablement les besoins des riziculteurs.

- Cette approche est bâtie sur trois grandes étapes qui consistent en la mise en place d'un cadre réglementaire, la mise en œuvre de mesures d'accompagnement en faveur des PMEAs et l'encadrement des prestations pour garantir la rentabilité.
- Les facteurs clés de succès de cette approche se résument en trois points: des ressources humaines de qualité et bien formées, l'acquisition et exploitation de matériel de qualité et un schéma de financement bien défini.
- La mise en œuvre se fera en deux grandes phases: la phase pilote qui débutera pour le 2nd cycle de la campagne 2017 et la phase de déploiement sur le territoire à partir de 2018. la bonne conduite et l'encadrement de l'approche permettront de pouvoir atteindre les objectifs fixés c'est-à-dire faire passer le taux de mécanisation **de moins de 10% à 30% en 2020**, tous types de riziculture confondus et impactera durablement la fourniture riz blanchi de qualité.



MERCI